



Initiative de soutien à la *Voie Verte du Val de Bagnes*

Introduction

L'association *imAGlne – Val de Bagnes en transition* (imagine-vdb.ch) est née à la fin de l'année 2024 et regroupe actuellement plus de 130 personnes qui s'engagent activement dans des initiatives citoyennes. Ces dernières favorisent les pratiques écologiques et la cohésion sociale.

Notre raison d'être est: *"Se relier pour réenchanter notre monde. Agir pour une vallée équilibrée et résiliente, en alliance avec le vivant."*

Nos initiatives en cours sont:

- **Le Festival du Film Vert** (imagine-vdb.ch/les-films-2025; festivaldufilmvert.ch)

Avec le soutien de la Commune de Val de Bagnes, d'Altis et des entreprises engagées, nous avons organisé six soirées entre mars et avril 2025 avec des projections de films captivants sur l'environnement et la société. Ces projections étaient suivies de discussions animées par des experts et acteurs engagés, de moments de partages conviviaux et/ou d'ateliers créatifs afin d'échanger, d'imaginer et surtout d'agir ensemble pour un futur souhaitable dans la vallée.

- **Le marché au Châble** (imagine-vdb.ch/marche)

Il s'agit de la création d'un marché hebdomadaire (d'abord mensuel) sur la place centrale du Châble qui a débuté au mois de mai 2025. L'objectif est la valorisation des producteurs alimentaires locaux et la mise en place de pratiques d'achat en circuit court.

- **Les jardins partagés** (imagine-vdb.ch/jardins-partages)

Notre projet actuel de jardin partagé représente une étape-clé dans notre mission de créer un espace collaboratif pour la culture de plantes et de légumes tout en favorisant l'intégration sociale, la sensibilisation à l'écologie et l'autonomie alimentaire. Le premier jardin partagé, « Le Jardin du Diablay », est situé au cœur de notre vallée et servira de pôle central pour d'autres projets de jardins partagés. Ce jardin est soutenu par les compétences variées des membres de notre association, ainsi que par des initiatives locales telles que la bibliothèque d'objets de la commune.

- **La Voie Verte** (<https://imagine-vdb.ch/voie-verte>)

Il s'agit du soutien citoyen au projet de la commune du Val de Bagnes destiné à la création d'une voie verte de mobilité douce. Le projet est axé sur une proposition d'urbanisme qui décrit les aménagements nécessaires, une pétition de soutien et un événement pour rassembler la communauté de soutien.

1. Objectifs de l'initiative

L'initiative a pour objectifs de :

- Offrir la possibilité de se déplacer à vélo de manière sécurisée et agréable entre les différents villages et points d'intérêts de la commune.
- Encourager la pratique du vélo en général et en particulier pour les déplacements quotidiens.
- Offrir un itinéraire de tourisme doux et durable.
- Diminuer la pollution, améliorer la qualité de vie et la convivialité.

ImAGIne se propose ici de rassembler et synthétiser les besoins de la population et de créer un cahier des charges servant de base à la commune et aux bureaux d'études.

2. Contexte

Cohérence avec la stratégie communale

Le projet de Voie Verte s'inscrit parfaitement dans le programme de législature 2025-2028 de la Commune de Val de Bagnes qui a pour vision d'être une commune innovante, harmonieuse et solidaire. Ce projet est en lien direct avec deux des missions de la commune :

- encourager la cohésion sociale ; et
- offrir des services publics et une infrastructure de proximité pour soutenir un développement économique dynamique, responsable et durable.

Le projet est également en parfaite harmonie avec les objectifs assignés à l'axe mobilité, et en particulier :

- développer une mobilité multimodale;
- favoriser la mobilité douce entre les villages de la commune; et
- garantir des accès adaptés à l'ensemble du territoire.

Mobilité fonctionnelle : Le besoin inhérent de créer une "colonne vertébrale de mobilité douce" pour les citoyens et résidents

Avec 302 km² de territoire, la Commune de Bagnes dispose d'une superficie très étendue. Elle est la plus grande commune du Valais et la 5ème plus grande commune de Suisse, en superficie. La population est répartie sur cette grande superficie entre 25 villages et hameaux. Beaucoup de ces villages sont globalement bien accessibles par transport public (train, car,

télécabine) mais il n'existe pas aujourd'hui de liaison de mobilité douce sécurisée permettant de relier les villages entre eux à pied, à vélo ou à cheval, à l'écart du trafic motorisé.

Le concept de base est donc de **créer une "colonne vertébrale de mobilité douce"** qui permettra aux résidents et citoyens de se déplacer facilement entre les villages de la commune (et des communes environnantes) sans emprunter la voiture, de la gare de Sembrancher à Lourtier, avec des branches latérales sur Bruson et Verbier. Cette mobilité douce et **partagée entre piétons, cyclistes et cavaliers** permettra aux familles avec jeunes enfants comme aux adolescents et aux personnes âgées de se déplacer de façon décarbonée, tout en améliorant leur santé, sans crainte de sécurité (en supposant la mise en place de règles d'usage pour un partage harmonieux de l'espace entre piétons et non piétons). La Voie Verte pourra également devenir un véritable trait d'union, un lieu de rencontre et de solidarité et se transformer en un vecteur important d'intensification du lien social, tout en préservant l'environnement. Elle facilitera grandement la vie quotidienne des citoyens et résidents pour tous les trajets fonctionnels (école, travail, courses etc...).

Mobilité de loisir : relier les itinéraires cyclables sportifs et de découverte (VTT, vélo de route et Gravel)

La Voie Verte sera également extrêmement attrayante pour les touristes et visiteurs car elle permettra de relier les villages et les gares ferroviaires de la vallée aux parcours cyclables iconiques du Val de Bagnes, en particulier :

- Vollèges, le Levron, Col du Tronc, col du Lein, La Tzoumaz
- Bruson, Moay, Croix du Six Blanc, Alpage de Mille, Cabane Brunet, Champsec
- Champsec Cabane Brunet
- Versegères, Sarreyer
- Verbier, les Ruinettes, la Chaux, Sarreyer
- Verbier, les Ruinettes, Croix de Coeur, La Tzoumaz
- Verbier, La Marlénaz, la Marline, Croix de Coeur, la Tzoumaz
- Le Châble, Mauvoisin, Cabane de Chanrion

Ceci permettra de créer d'innombrables possibilités d'itinéraires successifs et pourra inciter les touristes et visiteurs à prolonger leur séjour dans le Val de Bagnes et à résider plus facilement dans les hôtels de la vallée de Bagnes, qui seront tous reliés à la Voie Verte. Ceci permettra à la fois d'augmenter le nombre de visiteurs cyclistes et de les répartir sur une plus grande superficie dans la commune.

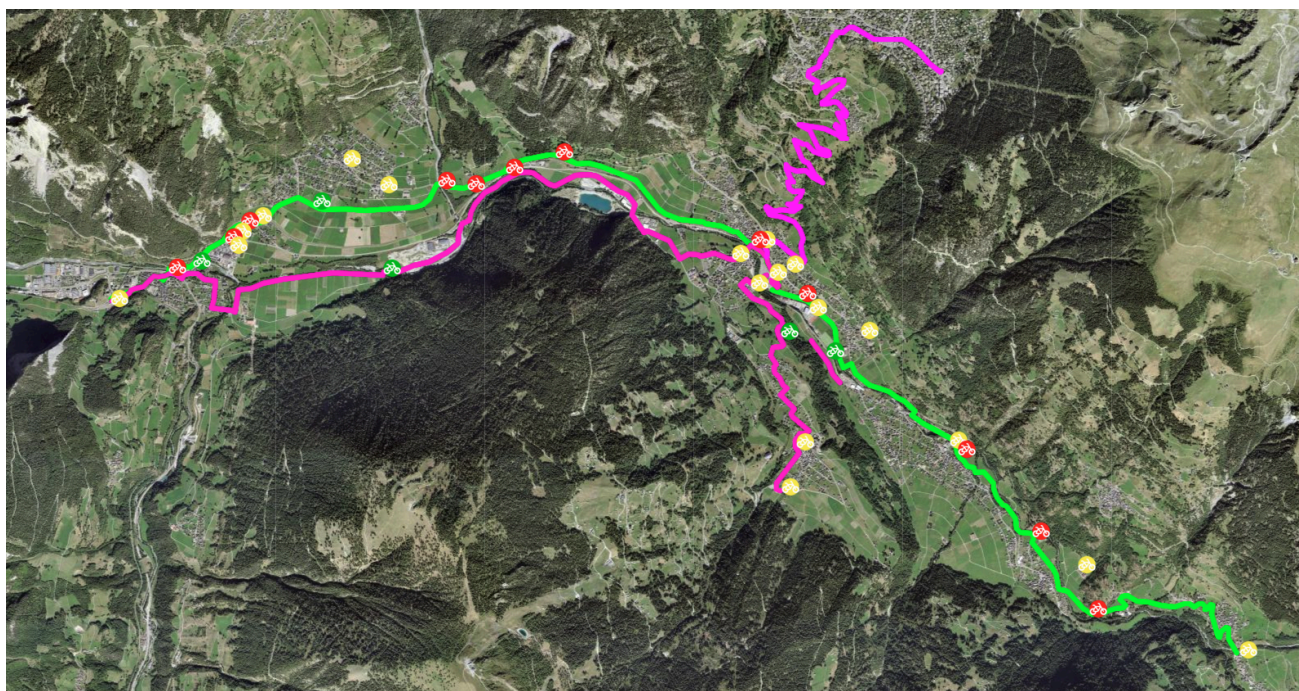
La Voie Verte pourra ainsi répondre aux besoins immédiats des résidents et citoyens et augmenter leur bien être et bien vivre ensemble, tout en renforçant le potentiel touristique de la Commune et en répartissant les touristes sur l'ensemble du territoire communal plutôt que sur les points de concentration actuels.

3. La carte des possibles

La « carte des possibles » présente le tracé de la Voie Verte (en vert sur la carte) que nous proposons. Nous y avons aussi ajouté :

- les points d'attention avec des propositions d'aménagements (logo vélo rouge)
- les itinéraires complémentaires (en rose sur la carte)
- les points stratégiques et les zones d'activités (logo vélo jaune)

Voilà le lien pour découvrir la Voie Verte sur la carte des possibles: communs.imagine-vdb.ch/?t=1



4. Points d'attention et propositions d'aménagements

Tout au long de la Voie Verte de la vallée de Bagnes, nous avons identifié différents points d'attention qui devraient bénéficier d'aménagements.

Ces points sont tous marqués grâce à un logo « vélo rouge » sur notre carte.

1. Intersection de Sembrancher

Problématique

A cet endroit, la Voie Verte traverse une route cantonale à forte circulation (accès aux vallées de Bagnes, Orsières et Ferret, ainsi que liaison avec l'Italie).



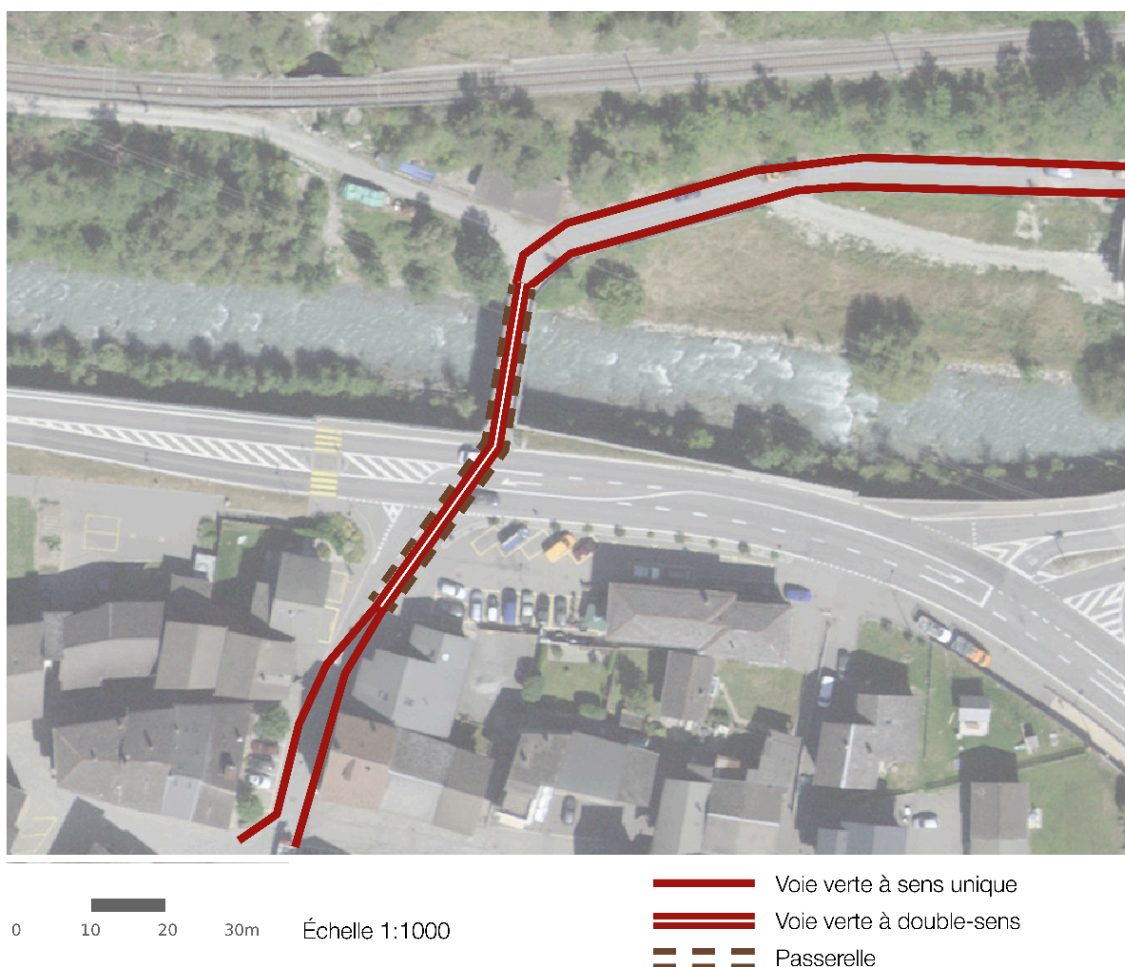
Proposition

Le danger est important à cet endroit et il est nécessaire d'apporter un aménagement notable.

À notre avis, la solution la plus pertinente pour le croisement avec la route nationale du Grand-Saint-Bernard consiste à séparer les flux de circulation entre véhicules et Voie Verte. Cela pourrait se faire par la création d'une passerelle légère, réservée aux piétons et cyclistes (sans accès véhiculaire, dimensionnée uniquement pour le poids des vélos). Cette passerelle permettrait à la fois de mettre en valeur le pont sur la Dranse et d'améliorer l'accès au village historique de Sembrancher.

Il reste à définir la meilleure organisation de la circulation vers le centre apicole : faut-il maintenir le sens unique actuel ou instaurer un double sens ? Et le pont en pierre doit-il être réservé exclusivement aux piétons et vélos, en étant fermé aux véhicules ?

D'autres solutions pourraient également être envisagées, notamment une traversée au niveau de la route nationale. Cependant, celles-ci entraîneraient une dégradation des conditions de circulation routière. Dans tous les cas, même en l'absence de passerelle, un aménagement plus sûr pour la traversée piétonne ainsi qu'un trottoir sécurisé seraient des améliorations bienvenues.



2. Etiez: Trottoir le long de la route cantonale

Problématique

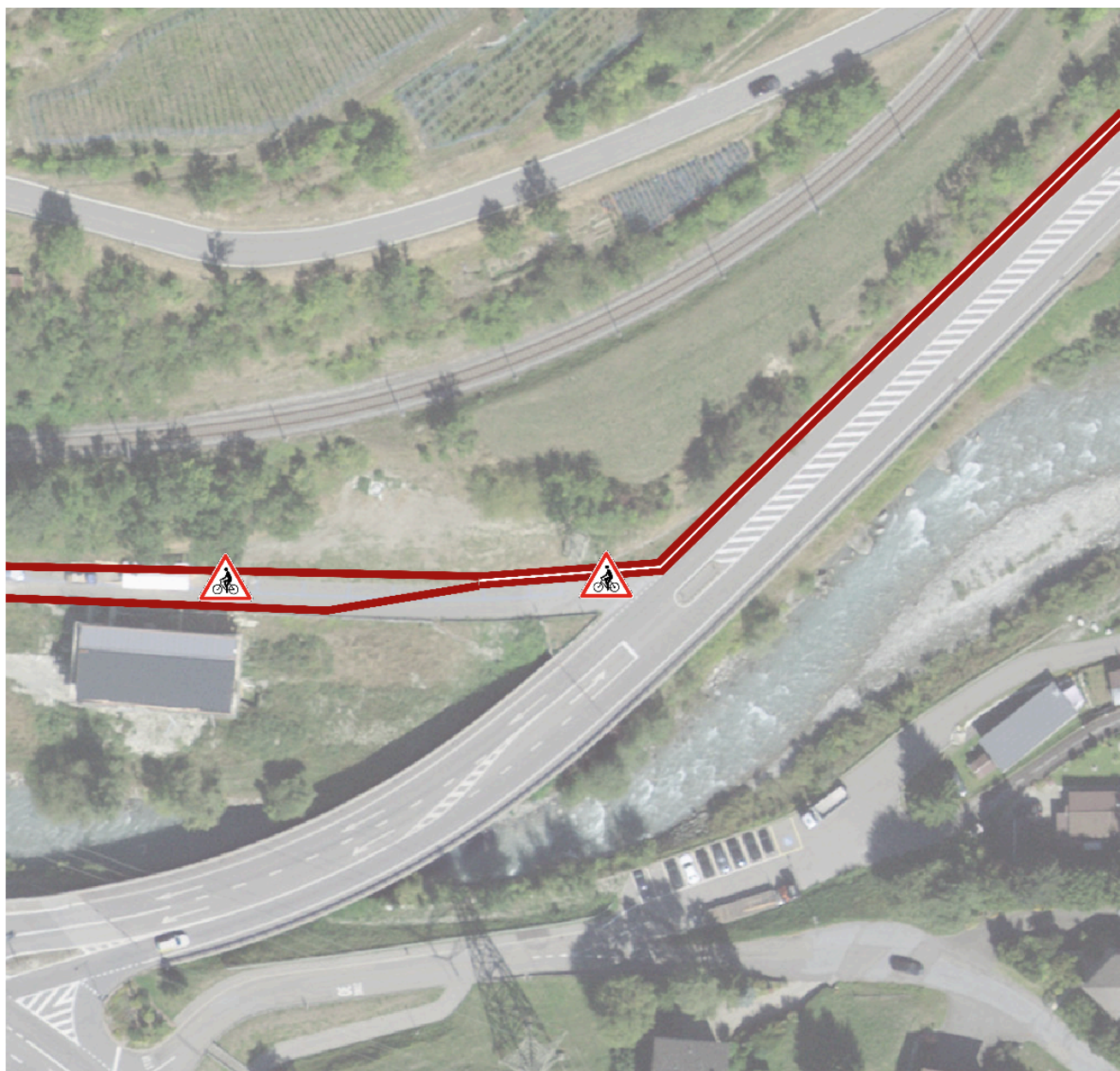
Le trottoir est trop étroit pour permettre le croisement de vélos ou de vélos et de piétons.

Proposition

Le trottoir pourrait être facilement élargi du côté du talus, à l'exception des premiers mètres depuis Sembrancher où un mur est bâti.

Une barrière pourrait-être posée pour mieux séparer le trottoir de la route cantonale.

Serait-il possible d'élargir le trottoir en prenant de l'espace sur la route cantonale?



0 10 20 30m

Échelle 1:1000

— Voie verte à sens unique
= Voie verte à double-sens

3. Carrefour de la fromagerie d'Etiez

Problématique

Pour la montée, il faut quitter le trottoir et traverser la route d'Etiez. Ce carrefour présente passablement de circulation.



Proposition

Marquage au sol pour sécuriser la traversée.

Site web sur l'adaptation des carrefours aux cyclistes

www.guide-velo.ch/f/guide/9-infrastructures-et-amenagements/16-carrefours/adaptation-des-carrefours-aux-cyclistes

4. Route du Dzardy à Etiez

Problématique

Aucun aménagement n'est prévu pour les vélos.

Proposition

Marquage au sol d'une bande cyclable.



5. Route Vieille de Vollèges

Problématique

Chaussée dégradée à quelques endroits.

Proposition

Il nous paraît plus opportun de faire passer l'itinéraire par la Route Vieille qui est déjà bitumée, qui est plus directe et qui monte moins raide que le Chemin de la Creuse.



6. Pont du Merdenson

Problématique

Dans le sens de la descente, il est nécessaire de traverser la route dans cet endroit avec peu de visibilité. De plus, il y a relativement peu de place sur le pont.

Propositions

- a) Marquage au sol et signalisation.
- b) Création d'une passerelle pour vélos et piétons





0 10 20 30m Échelle 1:1000

- Voie verte à sens unique
- = Voie verte à double-sens
- - - Passerelle

7. Route de Vollèges

Problématique

Sur ce tronçon, aucun aménagement cyclable n'est présent et les voitures circulent rapidement.

Proposition

Marquage au sol bande cyclable des 2 côtés de la chaussée.



8. Intersection entre la route de Vollèges et une route agricole

Problématique

Les véhicules venant du Châble sont en pleine accélération et le croisement manque de visibilité. Cette intersection est dangereuse.

Proposition

Signalisation visuelle : Attention vélo, marquage au sol et éventuelle réduction de la vitesse due à la visibilité réduite en raison de la présence d'une bosse.



0 10 20 30m Échelle 1:1000

— Voie verte à sens unique
 == Voie verte à double-sens

9. Chemin agricole le long de la voie de chemin de fer

Problématique

Le revêtement est inadapté au déneigement.



Proposition

Pose d'un enrobé plus adapté.

10. Traversée de la zone commerciale du village de Villette

Problématique

La Voie Verte traverse la zone commerciale de Villette. Aucun aménagement adéquat n'est prévu, ni pour les cyclistes, ni pour les piétons.



Proposition

L'entrée du village du Châble constitue un véritable nœud stratégique. Aujourd'hui, elle est dominée par un trafic intense : flux touristiques massifs en haute saison, circulation constante de camions et de véhicules liés aux entreprises de construction, sans oublier l'afflux des visiteurs se

dirigeant vers Verbier et ses télécabines. Ce carrefour impose de repenser en profondeur la mobilité et sa durabilité.

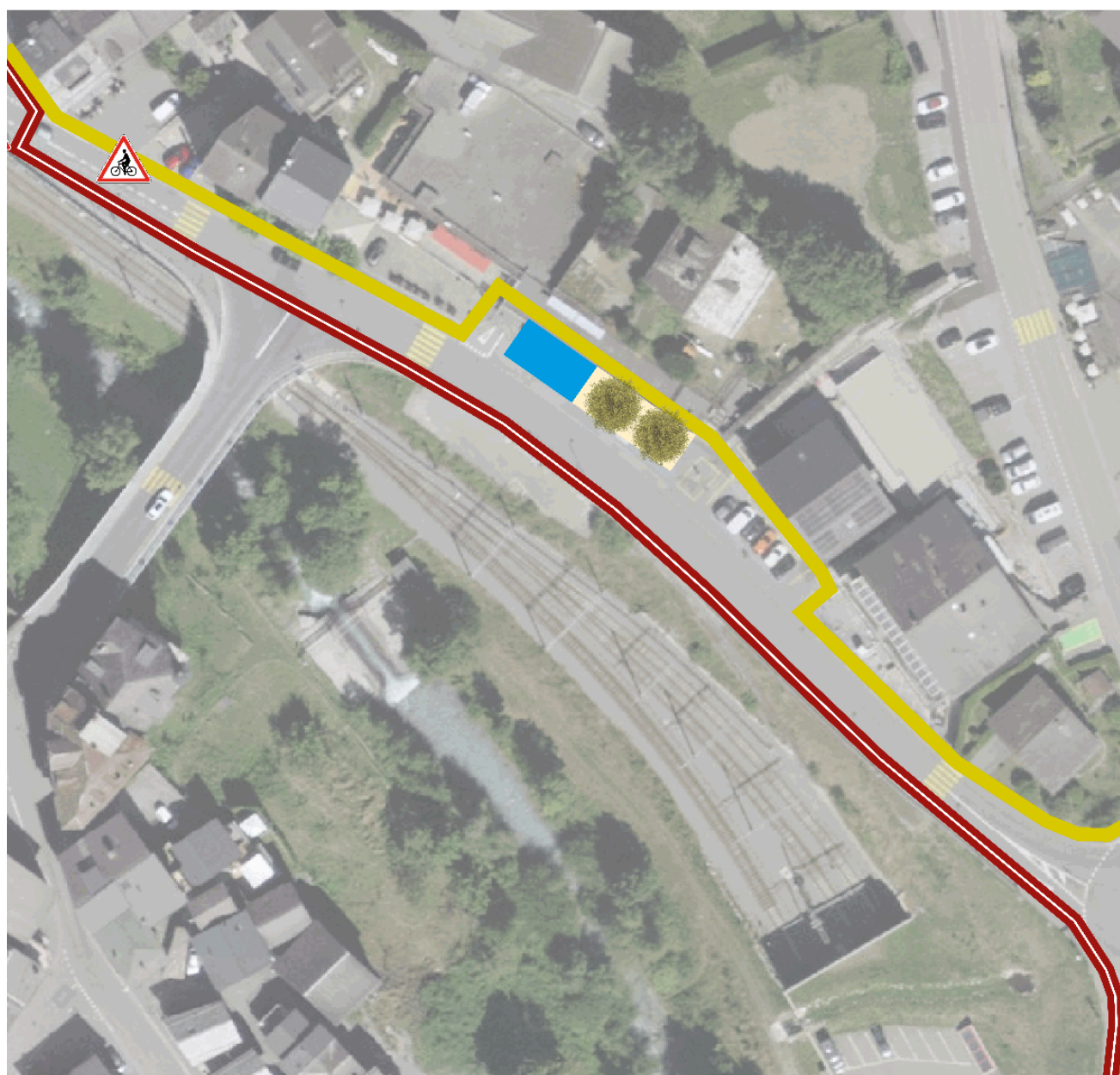
La proximité immédiate de la gare et des remontées mécaniques représente une opportunité unique : réduire drastiquement la dépendance à la voiture et faire des transports publics – train et télécabines – l'épine dorsale des déplacements. Des mesures incitatives, comme la subvention de l'usage des télécabines pour les ouvriers et les acteurs du tourisme, pourraient transformer ces infrastructures en véritables alternatives quotidiennes.

Dans ce contexte, l'implantation d'une voie verte ne doit pas être un simple ajout, mais le catalyseur d'une requalification urbaine. Deux variantes sont ainsi proposées :

- **Variante 1** : la création d'une voie verte en porte-à-faux sur les rails du train, permettant d'élargir l'espace disponible. Ce dispositif offrirait une continuité fluide pour les piétons et cyclistes, tout en intégrant un parking à vélos et un espace public généreux, agrémenté d'arbres, d'assises et de fontaines.
- **Variante 2** : la mise en valeur de l'entrée du village par une grande esplanade publique, une promenade piétonne devant les commerces. Ce nouvel espace, planté et apaisé, offrirait une véritable vitrine pour le Châble, incitant à la flânerie, aux rencontres et à l'animation locale.

Ces propositions s'inscrivent dans une dynamique déjà éprouvée en Suisse, où de nombreuses communes ont réussi la conversion de carrefours saturés et de routes dominantes en véritables espaces publics vivants, attractifs et fédérateurs. Ces réussites démontrent que la transformation est non seulement possible, mais qu'elle apporte une valeur ajoutée durable, tant pour la qualité de vie des habitants que pour l'image et l'attractivité du territoire.

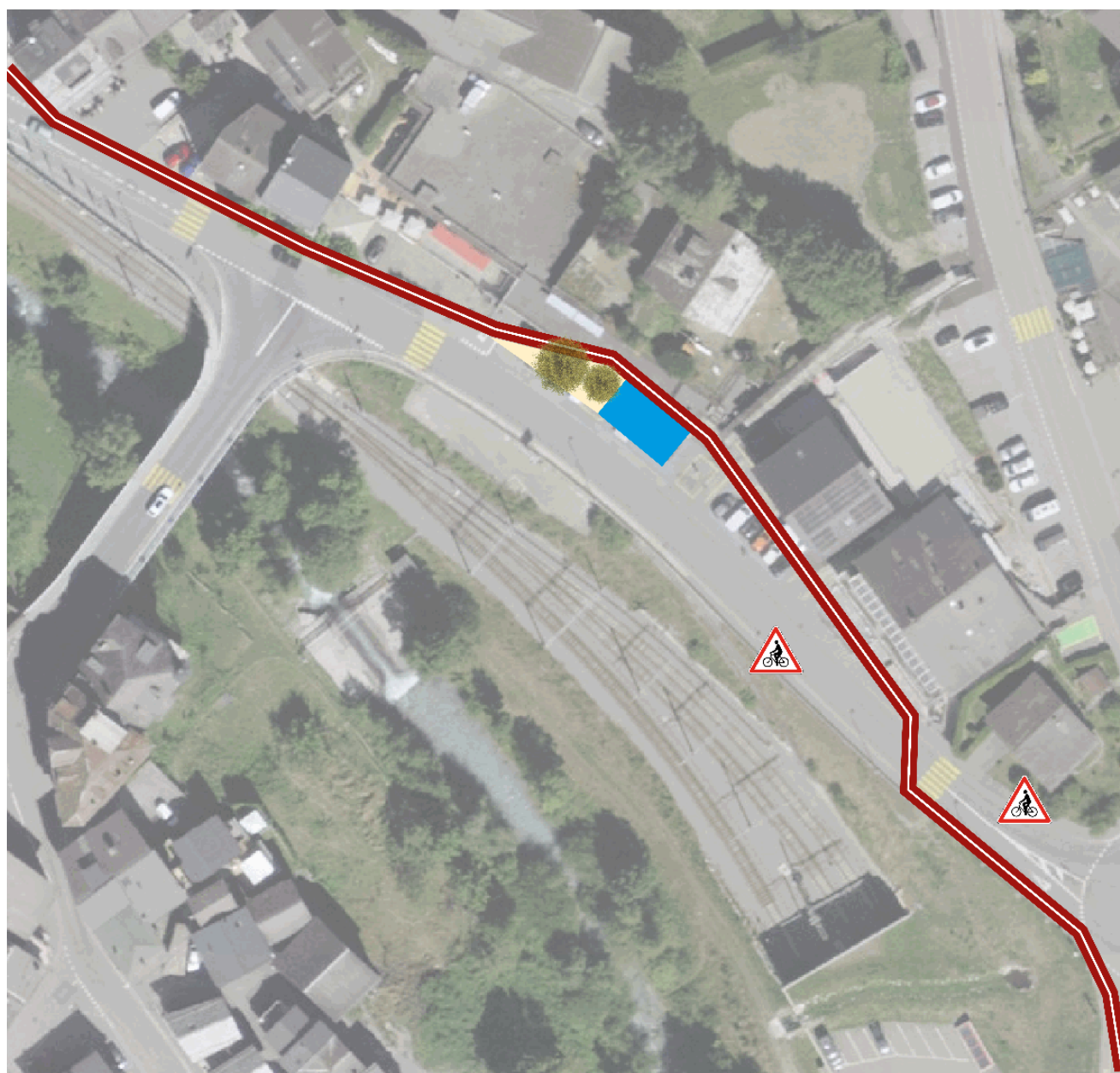
Variante 1



0 10 20 30m Échelle 1:1000

- Voie verte double-sens
- Trottoirs
- Parking vélos couvert

Variante 2



0 10 20 30m Échelle 1:1000

Voie verte double-sens
Parking vélos couvert

11. Curala

Problématique

Cette partie de l'itinéraire traverse des grands parkings, très chargés en hiver.



Proposition

Création d'une piste cyclable le long de la Dranse afin de concilier les voitures, les parkings et les vélos.

12. Chemins du Diablay, de l'Ancien stand et du Diaro

Problématique

Ces chemins sont en terre et enneigés en hiver.

Proposition

Prévoir le déneigement et un revêtement adapté.



13. Chemin reliant le chemin du Diaro et le chemin des Baraudes

Problématique

Sur l'itinéraire de la Voie Verte, il existe un charmant petit chemin en terre d'une centaine de mètres qui relie le chemin du Diaro et le chemin des Baraudes.



Proposition

Le chemin existant entre le chemin du Diaro et le chemin des Baraudes devrait faire part d'une attention particulière afin de bénéficier d'un nouveau revêtement, adapté au déneigement, et préservant l'aspect et l'utilisation du chemin. (cf point 12)

14. Route de Mauvoisin entre Champsec et Lourtier

Problématique

La route de Mauvoisin, entre Champsec et Lourtier, n'est dotée d'aucun aménagement pour les vélos.

Proposition

Marquage rouge au sol de la piste cyclable.

5. Itinéraires complémentaires

Nous avons réfléchi à différents itinéraires complémentaires qui nous paraissent être nécessaires. Ces itinéraires sont dessinés en rose sur la carte des possibles→ communs.imagine-vdb.ch/?t=1

1. Itinéraire de mobilité pour les familles et les loisirs entre Sembrancher et Le Châble, le long de la Dranse

Problématique

Beaucoup d'habitants sont en demande d'un itinéraire de vélo adapté aux familles et particulièrement aux jeunes enfants durant leurs loisirs. Pour que les familles aient du plaisir à rouler avec les jeunes enfants, il est nécessaire que l'itinéraire soit adapté (peu de dénivelé) et peu fréquenté par les voitures.



Proposition

Cet itinéraire nous paraît être complémentaire à la Voie Verte, car il offre cette option de mobilité douce pour tous, sur des chemins peu fréquentés par les voitures et avec peu de dénivelé. Il est également l'itinéraire le plus direct entre Sembrancher et le Châble.

Cet itinéraire devrait rester avec ses revêtements actuels en terre. Il serait par contre nécessaire d'aménager un passage adapté (en terre) entre la route de Contô à Sembrancher et la rue du Stand au Châble. Il faudrait également créer une nouvelle passerelle de mobilité douce sur la Dranse.



2. Jonction de mobilité douce entre la route de St-Marc (Le Châble) et le chemin du Bindzi (Prarreyer)

Problématique

Il n'existe pas un itinéraire adapté aux vélos pour relier le village du Châble et le village de Prarreyer (et donc les villages du reste du haut de la vallée). Les élèves du CO habitant les villages de la vallée ne disposent pas d'un itinéraire vélo adapté.



Proposition

Création d'une route en terre entre la route de St-Marc (Le Châble) et le chemin du Bindzi (Prarreyer). Il suffirait de créer une route d'environ 200 mètres.

Il nous paraît important d'offrir aux habitants du Val de Bagnes une possibilité de relier en mobilité douce le village du Châble au village de Prarreyer (et donc, par conséquent, au reste de la vallée). Cet itinéraire nous paraît d'autant plus important que la route de Mauvoisin entre ces 2 villages est dangereuse pour les vélos et que ce nouvel itinéraire permettrait aux écoliers de la vallée scolarisés au CO de relier leur école en vélo, de manière sécurisée et facilement accessible.

3. Voie Verte de Bruson

Problématique

Le village de Bruson mériterait aussi d'avoir un itinéraire pour ses cyclistes, tout particulièrement pour les étudiants du cycle d'orientation du Châble.



Proposition

Créer un itinéraire de Voie Verte de Bruson, alliant sécurité et rapidité. (voir l'itinéraire sur notre « carte des possibles » communs.imagine-vdb.ch/?t=1)

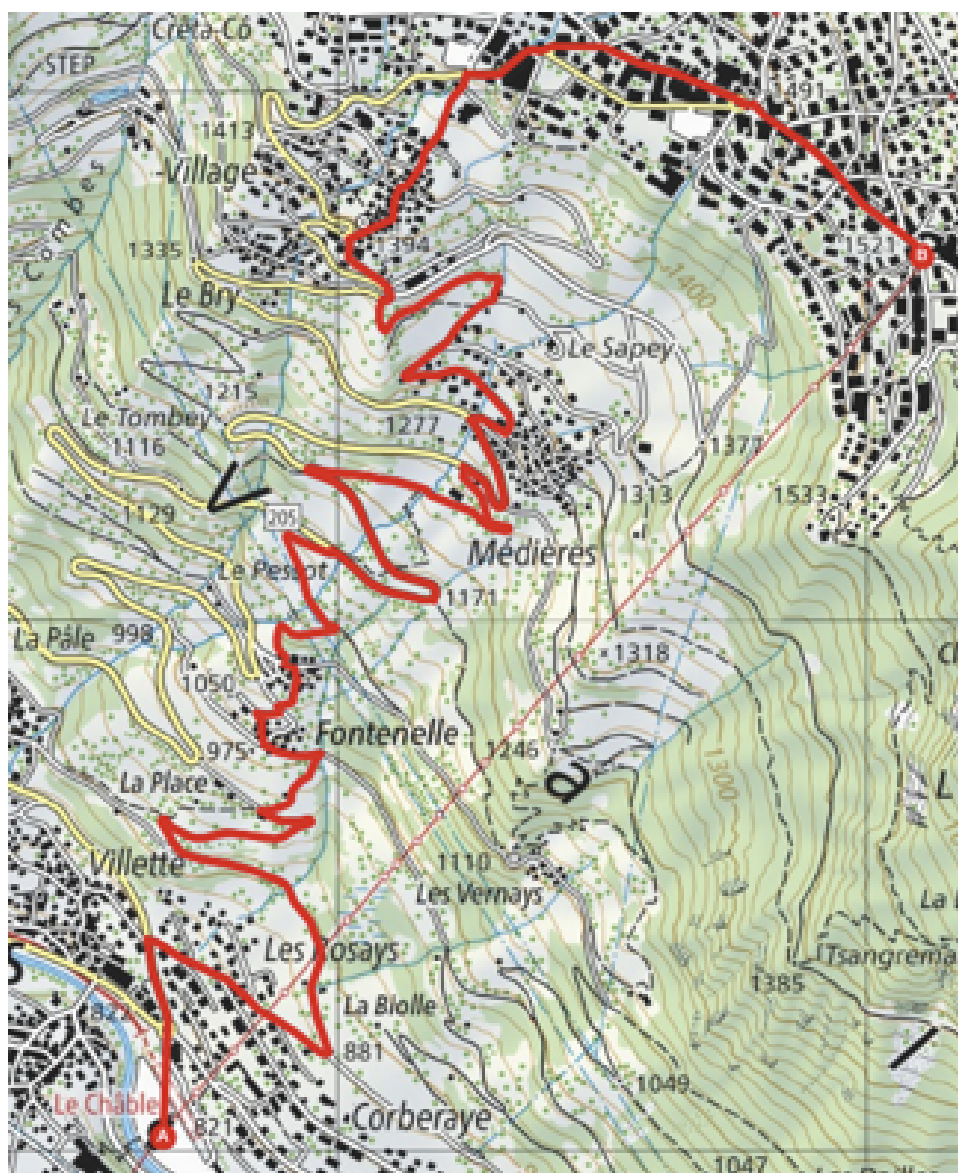
3. Liaison Verbier

Problématique

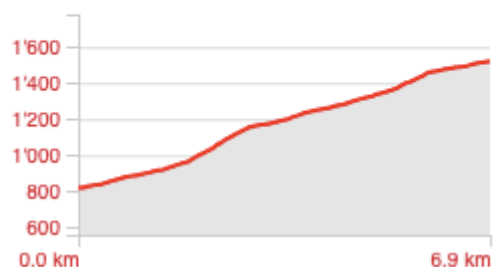
A l'heure actuelle, beaucoup de cyclistes et piétons se perdent dans la descente ou la montée par les chemins agricoles entre Le Châble et Verbier. Nombre d'entre eux terminent sur la route cantonale avec les voitures.

Proposition

Avec des départs depuis Médran, la place centrale et l'école, cette voie cyclable permettrait aux utilisateurs de descendre de Verbier jusqu'à la gare. Il est important de prévoir également un itinéraire de montée pour vélos musculaires et électriques.



Longueur	6.89 km
Mont. / Desc.	704 m/4 m
Alt. min/max	820 m/1'521 m
A vélo ▼	2 h 10 min



6. Points stratégiques et zones d'activités

Voici une liste (non exhaustive) des principaux points stratégiques et des zones d'activités que nous avons identifiés sur le parcours de la Voie Verte.

Ces points sont marqués avec un logo vélo jaune sur notre carte.

1. Gare de Sembrancher
2. Zone artisanale d'Etiez
3. Fromagerie d'Etiez
4. Gare ferroviaire d'Etiez
5. Place communale de Vollèges
6. Ecole primaire de Vollèges
7. Zone commerciale de Villette
8. Ecole primaire de Villette
9. Place communale du Châble
10. Cycle d'orientation de la Vallée de Bagnes
11. Gare (train et cabines) du Châble
12. Espace Saint-Marc
13. Etablissement médico-social du Val de Bagnes
14. Ecole primaire de Versegères
15. Gare de la télécabine Champsec-Sarreyer
16. Place communale de Lourtier

A BRUSON

17. Place du village de Bruson
18. Raclett'House

A VERBIER

19. Centre Sportif
20. Place centrale
21. Médran
22. Espace Brunet
23. Savoleyres

7. Cahier des charges technique

1. Revêtement et entretien

- Le revêtement doit privilégier un matériau écologique, résistant, offrant une bonne adhérence et compatible avec le déneigement hivernal.
Par exemple un enrobé bitumineux modifié par l'intégration de granulats de caoutchouc recyclé (pneus usagés traités) et à hauteur de 30 % de revêtement asphalté recyclé. Ce choix offre une longévité accrue, une réduction du bruit, une meilleure adhérence au freinage et à l'humidité, ainsi qu'un bilan carbone amélioré.
- Il est essentiel de veiller à une maintenance régulière (balayage, enlèvement des feuilles, effacement des poussières et des branches) pour garantir une utilisation toute l'année en toute sécurité.

2. Marquage au sol

- Le marquage au sol doit être très visible pour tous les usagers. Sur la Voie Verte, les pictogrammes vélo et flèches directionnelles doivent guider les cyclistes dans leur sens de circulation.
- Au niveau des intersections ou zones de contresens, le marquage doit inclure une ligne de « dents de requin » (triangles blancs orientés vers la chaussée) afin de rappeler visuellement que les cyclistes ne sont pas prioritaires et doivent céder le passage.
- Prévoir des zones d'arrêt devant les feux le cas échéant.
- Envisager l'utilisation de peinture photoluminescente sur les segments isolés et non éclairés pour sécuriser le tracé nocturne
- Le rouge peut être utilisé pour signaler des zones de danger ou de croisement particulièrement sensibles.

3. Signalisation aux carrefours

- Mettre en place des panneaux de priorité adaptés selon l'OSR.
- Utiliser des balises directionnelles « SuisseMobile » pour jalonner les itinéraires vélo, avec mentions de distance ou dénivelé si besoin.
- En zone urbaine ou proche des routes cantonales, associer le marquage au sol coloré (pictogrammes, bandes rouges) à une signalétique verticale bien conforme.

4. Cohabitation et gestion des usages mixtes

Sur les tronçons où des chemins piétons et vélos coexisteront, il est préconisé d'apposer un panneau de cohabitation pour sensibiliser les usagers à une cohabitation respectueuse et ordonnée.

8. « Expériences faites ! »

Elsa, 43 ans, Bruson

Ayant grandi dans une région plus « plate », j'ai toujours eu l'habitude de me déplacer à vélo. A tout âge, cela représentait pour moi une opportunité de me déplacer de manière autonome, de créer des liens, de rentrer sans danger, tout en étant rapide et en prenant l'air.

En arrivant dans le val de Bagnes, j'ai essayé de continuer à utiliser mon vélo (principalement électrique) pour mes déplacements quotidiens. J'ai alors pris conscience que presque aucun aménagement pour les « cyclistes du quotidien » n'était en place : pas de piste cyclable, pas d'endroit où poser son vélo devant les commerces, carrefours peu commodes. Cela ne m'a pas dissuadé d'utiliser mon vélo, mais n'encourage pas à mon avis la pratique du vélo et le respect des personnes qui se déplacent à vélo.

Maman de 4 enfants, j'ai rapidement tenté l'aventure des sorties à vélo avec eux. C'est à ce moment-là que le manque d'aménagement m'est apparu comme une problématique. Nous habitons alors à Villette. Voilà les principales difficultés que j'ai rencontrées :

- Traversée de la zone commerciale de Villette

très difficile avec des enfants car il y a beaucoup de trafic, de voitures qui se parquent, de camions qui chargent les routes et pas d'endroit pour pouvoir rouler en confiance avec des enfants (trottoirs exigus ou derrière des places de parc)

- Traversée du pont du Châble

trottoirs étroits, sans aucun aménagement

Le fait que le cœur du village de Villette ne soit pas adapté aux déplacements à vélo, surtout avec des enfants, est particulièrement problématique car cela rend difficile à vélo l'accès aux structures présentes pour les familles (ex : places de jeux du Châble et de l'espace Saint-Marc, skate-park, gare ferroviaire et des cabines, bibliothèque, école de Villette...)

- Traversée de la route de Verbier (Cotterg ou Villette)

circulation dense et rapide. Peu d'attention portée aux piétons et aux cyclistes. En novembre dernier, une voiture a même tenté un déplacement sur un passage piéton (que nous étions en train de traverser)

- D'une manière générale, à aucun endroit on ne sent que l'espace public a été pensé pour les vélos. Cela exige une attention soutenue de la part des parents et engendre un certain stress. Cela réduit aussi drastiquement l'autonomie qu'il est possible de laisser aux enfants. Cela retarde aussi l'âge auquel il est possible d'envoyer un enfant seul à vélo.

- L'itinéraire qui reliait le stand de tir du Châble et Sembrancher a été supprimé. Alors que cet itinéraire était très bien adapté pour les enfants et offrait un parcours intéressant et varié.

Elise, 34 ans, Le Châble

Je redescends tous les jours de Verbier au Châble à vélo et trouve de nombreux chemins tranquilles. J'aimerais beaucoup partager cette expérience avec les amis qui me demandent par où passer mais ceux-ci finissent toujours par se perdre et terminent par descendre sur la route de Verbier au milieu des voitures. Si seulement on pouvait mettre en place une signalisation adéquate, cela rendrait beaucoup de trajets plus sûrs.

Joël, 46 ans, Vollèges

Je me déplace principalement à vélo. Comme je pratique également le vélo de route depuis de nombreuses années, j'ai l'habitude de circuler dans le trafic. Ce dernier a fortement augmenté ces dernières années et il devient parfois pénible et dangereux de rouler sur certains axes à certaines heures. Je pense par exemple à la route principale entre Etiez et Sembrancher. Nous gagnerions en sécurité et en plaisir de pouvoir rouler sur une piste cyclable séparée du trafic.

Nos enfants pourraient également être plus rapidement autonomes sur un tracé réservé aux vélos.

Les hivers étant de moins en moins rigoureux, je roule également toute la saison froide. Un itinéraire cyclable serait d'autant plus apprécié car la neige sur les côtés, les routes mouillées ou la faible visibilité rendent la pratique du vélo moins sympathique et parfois plus dangereuse.

8. Références - Modèle Inspirants

Voie Verte Genève-Annemasse

(ge.ch/dossier/faire-ensemble-espace-public/projets-voies-vertes/voie-verte-geneve-annemasse)

Exemples d'aménagements créés en Suisse:

<https://guide-velo.ch/f/guide/9-infrastructures-et-amenagements/18-autres-equipements/revetements-et-entretien>

Document créé par la bpa suisse (bureau de prévention des accidents) traitant de différents aspects des pistes cyclables colorées en rouge : aspects juridiques, principes d'utilisation, recommandations et sources

https://www.bfu.ch/api/publications/bfu_2.454.02_Bande%20cyclable%20E2%80%93%20surface%20color%C3%A9e%20en%20rouge.pdf

Conclusion

Aujourd'hui, la Voie Verte du Val de Bagnes devient une **évidence**. Nous espérons grâce aux points relevés et solutions proposées pouvoir donner des pistes de travail concises à la commune et aux bureaux d'ingénieurs.

Nous restons à disposition pour tous compléments d'information et en tant que lien avec la population du Val de Bagnes.

Le Châble, le 22 septembre 2025

L'équipe du projet de la Voie Verte:

Elise Boeuf

Diane Bruchez

Elsa Bruchez

Yann Freymond

Anne Giroud

Ian Lightfoot

Fredi C. Meyer

Olivier Milani

Joël Moulin

Giuseppe Palmadessa

Isabelle Schirmer